

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.
(FOCH)*

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE



POUR OU CONTRE L'ALLEMAGNE

« Je crois, en effet, que la situation de la France et la situation de la guerre ne permettent aucun retard ».

Ainsi s'exprime le Général de Gaulle, Chef de la France Combattante, et, depuis deux ans et demi, aîné de la résistance armée à l'envahisseur, en parlant de la nécessité d'unir toutes les forces françaises dans le combat pour la délivrance de la Patrie.

Cet appel pressant à l'union rappelle un peu la fameuse proclamation de Londres du 18 juin 1940 que le général terminait par les mots célèbres: « Notre Patrie est en péril de mort, luttons tous pour la sauver. »

Certes, aujourd'hui, alors que l'Axe, en Europe et en Afrique, est partout sur la défensive, alors que les territoires ralliés à la France Combattante forment un bloc puissant, alors que les armées de la France Combattante ont fait, sur tous les fronts, la preuve de la vitalité française, la situation est moins grave qu'au moment où l'on pouvait croire au triomphe total du colosse germanique.

Cependant, dans l'immense et riche territoire français de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Occidentale, la rentrée dans la guerre des forces françaises libérées de l'emprise allemande ou italienne n'a pas encore pu s'effectuer d'une manière satisfaisante.

Bien plus, il apparaît qu'il y a, dans l'Afrique du Nord tout au moins, un véritable malaise. Il ne semble pas que l'on ait pu établir là, depuis le débarquement allié, un pouvoir capable d'assurer l'unité nationale et la coordination des services pour un effort de guerre total.

Cette situation entraîne plusieurs remarques. On constate que c'est le premier territoire de l'Empire libéré qui montre une hésitation à reprendre la lutte. Pareille hésitation, pour le moins surprenante, ne s'est jamais manifestée dans aucune des colonies ralliées à la France Combattante. On a pu apprécier, depuis longtemps déjà, la participation active à la lutte dans les premières terres qui se sont groupées sous le général de Gaulle. Le Pacifique a fourni aux alliés des bases précieuses et un héroïque détachement qui, comme le fameux « bataillon du Pacifique » de 1914-1918, s'est distingué en face des allemands et des italiens. L'Afrique équatoriale a donné non seulement ses magnifiques contingents mais encore ses ressources exploitées au maximum et, grâce à un effort sans précédent, une voie de communication rapide et précieuse pour les armées alliées du Middle-East. La Syrie et le Liban, sous la direction éclairée de Catroux, sont devenues le grand camp retranché des ennemis de l'axe au point de contact de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Saint-Pierre et Miquelon a fait, avec une spontanéité admirable, de lourds sacrifices à la cause commune.

Mais les colonies récemment passées sous l'autorité du Comité National Français ne se sont pas montrées inférieures en enthousiasme et en valeur combattive à leurs devancières. Les contingents malgaches sont déjà à pied d'œuvre; la Réunion affirme sa détermination unanime de participer, avec toutes ses ressources, à la lutte contre les Allemands; enfin, à Djibouti, dernière

POUR OU CONTRE... Suite de la page 1:

TERRE DE LA FRANCE par la France Combattante, la garnison tout entière, dont l'effectif atteint environ celui d'une division, a demandé à rejoindre sans tarder les fronts d'opérations actives pour se battre contre les envahisseurs de la Patrie.

Cette unanimité dans les territoires rassemblées sous le drapeau à la Croix de Lorraine contraste avec les réticences et les difficultés qui se manifestent en Afrique du Nord et en Afrique occidentale.

Il ne saurait cependant s'agir d'une différence de pays. En effet, au point de vue population comme au point de vue des ressources, il y a une similitude frappante entre notre Afrique occidentale et notre Afrique équatoriale et aucun problème nouveau ne se pose de ce fait. Quant au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie, vieux pays de civilisation musulmane, les questions soulevées par leur administration de guerre ne diffèrent pas sensiblement de celles rencontrées dans les territoires du Levant. On peut même dire que la situation en Syrie et au Liban, au mois d'août 1941, était plus délicate certainement, du point de vue des conditions naturelles et démographiques, que celle de l'Afrique du Nord dans son ensemble. Ce qui n'a pas empêché les populations d'accepter d'enthousiasme le nouveau régime et de mettre sans difficulté leurs ressources à la disposition des alliés, sous le contrôle de la France Combattante. Et toutes les tentatives de l'axe, ou des amis de l'axe en France, pour réveiller les vieilles révoltes des éléments traditionnellement hostiles à l'occupation étrangère n'ont eu aucun effet sérieux, en dépit des petites forces militaires dont on pouvait disposer pour la police des grands déserts syriens et de ce pays du Djebel Druse, de si redoutable mémoire.

Les empêchements à la rentrée dans la guerre de l'Afrique du Nord ne viennent pas non plus du Chef qui a été choisi, puisque le général Giraud a déclaré qu'il était prêt à reprendre la lutte avec toutes les forces françaises disponibles et puisqu'il a déjà effectivement, recommencé à se battre avec celles dont il pouvait disposer.

Il apparaît certain aussi que Giraud est prêt à s'unir à de Gaulle et la mission du général de la Vigerie auprès de lui s'est révélée fructueuse.

Mais Giraud est un soldat qui n'est pas habitué aux difficultés politiques que l'on rencontre dans toute administration d'un grand territoire. Il n'a pas encore su, ou il n'a pas encore pu se débarrasser des gens qui ont enu l'Afrique du Nord sous la tutelle de Vichy pendant deux ans et demi. Et il est à peu près certain que c'est l'action de ces collaborationnistes non évincés, qui paralyse notre Algérie et notre Maroc.

Il est étrange qu'il puisse y avoir encore des gens, Français ou étrangers, qui croient qu'il soit possible de

reprendre la lutte contre l'Allemagne en demeurant fidèle à Vichy. Hier encore, un Noguès affirmait son obédience à Pétain, et aujourd'hui Pétain et son gouvernement affirment leur obédience à l'Allemagne et soulignent leur désir de reprendre, par la force, les territoires enlevés à leur juridiction.

Le régime de Vichy était fondé sur l'armistice et sur le rapprochement avec l'Allemagne : comment admettre en simple logique, que les gens qui, aujourd'hui, se déclarent encore fidèles à ce régime, puissent assurer la rentrée des pays soumis à leur autorité dans la guerre contre l'Allemagne ?

Certes, si, comme on l'avait pensé au début de la pénétration allemande dans la zone non occupée, le Maréchal avait déclaré qu'il ne pouvait plus assurer librement la direction de l'Etat français, on aurait pu utiliser les gens de Vichy pour mener la lutte contre l'envahisseur. On aurait pu penser, sincèrement, que le gouvernement Pétain n'avait fait que ruser avec l'ennemi et qu'il était prêt à reprendre l'action de guerre dès que l'occasion s'en présenterait. Les partisans de Vichy auraient pu être ainsi considérées comme ayant, dans des voies différentes, poursuivi le même but que la France Combattante. Ils auraient pu recommencer sincèrement le combat, à côté de leurs camarades, en profitant de la magnifique occasion que le débarquement magistral des alliés venait de leur offrir.

Mais il n'en a rien été; non content de rester au pouvoir avec Laval comme brillant second, le maréchal continue à affirmer que les agresseurs de la France sont les anglais et les américains et que le devoir de tous les Français est de lutter contre eux en collaborant avec les allemands. Dès lors, comment s'étonner que ceux qui continuent à se dire partisans du Maréchal refusent de lui désobéir en reprenant la lutte.

Les positions n'ont pas changé : comme en juin 1940, on est avec de Gaulle et avec le peuple républicain pour la poursuite de la guerre contre l'envahisseur, ou bien l'on est avec Pétain et avec les dictateurs de Vichy pour une politique de paix et de collaboration avec Hitler.

Il n'y a pas d'autre attitude possible, les événements le prouvent sans contredit. Tant que les leviers de commande seront tenus par les hommes de Laval, jamais l'Afrique du Nord et l'Afrique Occidentale n'entreront vraiment dans la guerre.

La solution est simple : il faut éliminer les collaborationnistes si l'on veut faire la guerre; il faut créer, au plus tôt, un gouvernement français unique où entreront tous les chefs anti-allemands et qui groupera tous les Français combattants, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, comme ceux de demain.

Espérons dans l'intérêt de la France, comme dans celui des Nations Unies, que l'appel pressant de de Gaulle sera entendu.

R. D.

SITUATION MILITAIRE SUR LES FRONTS DE COMBAT

En ce début de l'année 1943, l'offensive générale alliée se développe du Pacifique à la Méditerranée.

Dans le Pacifique:

Les Japonais sont sur la défensive aussi bien dans les îles du Grand Océan que sur le continent asiatique.

Le général Wavell, commandant en chef des troupes alliées aux Indes, vient, en effet, de lancer une offensive en direction du port birman d'Akyab et ses troupes se trouvent actuellement à quelque dix kilomètres de cet entrepôt important du golfe de Bengale. On a annoncé également que, dans ce secteur, les britanniques ont transformé Ceylan en une immense place d'armes d'où doit partir la poussée alliée qui permettra d'attaquer la péninsule malaise et les grandes et riches îles de Java et de Sumatra.

D'autre part, au Nord-Est du continent australien, sur l'autre branche de la tentacule développé par les Japonais, lors de leur attaque de l'hiver et du printemps derniers, les américains, tenacement, frappent l'ennemi. Déjà, toute la partie Est de l'archipel des Salomons a été reprise; la grande base de Buna, vient de tomber entre les mains de nos alliés qui attaquent maintenant Salamaua, dernier point d'appui important des Japonais en Nouvelle Guinée. Non seulement la menace qui pesait sur l'Australie est ainsi complètement écartée, mais encore, les Nations Unies semblent être maintenant en mesure de poursuivre leur offensive en direction Nord-Ouest et bientôt la tenaille pourra se fermer sur les îles de l'Insulinde.

En Méditerranée:

Les derniers communiqués militaires n'ont pas révélé d'opérations de grande envergure pendant cette dernière semaine.

La VIII^{me} armée après avoir franchi le terrible désert du fond du golfe des Sirtes se concentre à l'Ouest de Buera el Hsoun pour l'assaut décisif contre Tripoli.

Les troupes du général Leclerc poursuivent le nettoyage des oasis italiens de la Tripolitaine et progressent vers la côte.

En Tunisie, les troupes de Giraud maintiennent leurs positions dans les steppes de Kairouan, en direction de Gabès et au Sud des Monts Zeugitane, pendant que la première armée britannique prépare ses bases de départ au contact de la plaine côtière du Nord-Est.

De part et d'autre, dans ce secteur méditerranéen, on amène en toute hâte des renforts pour une bataille décisive.

Les lignes de communications de Rommel sont évidemment plus courtes que celles des Alliés, mais elles sont soumises aux assauts d'une marine et d'une aviation bien supérieures maintenant, à la marine italienne et à la Luftwaffe. Tunis, Bizerte, Gabès et Tripoli sont pilonnés

sans cesse par la R. A. F. et par les forteresses volantes américaines; d'autre part, on a signalé d'Espagne qu'une très puissante escadre alliée aurait quitté Gibraltar en direction de l'Est.

Les Allemands paraissent du reste très inquiets, non seulement pour la Tunisie et la Tripolitaine, mais encore pour la France elle-même, puisque un récent communiqué de Berne vient d'annoncer que les autorités d'occupation ont ordonné l'évacuation de la population tout le long de la côte méditerranéenne sur une profondeur de 6 à 10 kilomètres depuis Menton jusqu'aux Pyrénées.

En Europe:

Les allemands ont certainement raison d'éprouver des appréhensions au sujet du front méditerranéen car les trois quarts de leurs divisions de choc sont rivées au sol à l'Est de l'Europe par le déclenchement de ce qui se révèle comme la plus grande offensive qu'ait encore développée l'armée rouge.

Sur le front du nord-est, et sur le front du sud-est, à 1.600 kilomètres de distance, les Russes ont lancé deux attaques d'une puissance extraordinaire et qui continuent à progresser. Dans le secteur de Veliki Lukie, l'armée russe après s'être emparée de la grande place d'armes qui protégeait la pointe avancée allemande de Rzhev et de Viazma, progresse au nord et au sud, le long du chemin de fer Vitesbk-Léningrad, menaçant à la fois l'armée allemande de la Baltique et la place de Smolensk.

Dans le secteur du Don et du Caucase, le front est partout en mouvement et il ne semble pas qu'en dépit de leurs efforts désespérés les allemands aient réussi à écarter la menace mortelle qui pèse sur Rostov, clef de toutes leurs positions aussi bien entre Don et Volga que dans l'isthme caucasién.

Les observateurs neutres soulignent la gravité de la situation d'Hitler dans cette partie sud du front et un journal suédois parlait même récemment d'un « désastre » possible.

En conclusion :

Pour mesurer toute l'étendue du progrès des Nations Unies dans cette guerre, nous devons, en 1943, nous rappeler la situation, il y a deux ans, lors de la capitulation de la France,

En Juin 1940, les armées allemandes apparaissaient irrésistibles; les gens « sages » de chez nous, comme d'ailleurs, prédisaient la défaite anglaise à brève échéance. Le Maréchal Pétain déclarait « dans deux semaines l'Angleterre aura le cou tordu comme un poulet ».

Par suite d'une propagande intéressée, l'armée rouge était présentée comme à peine capable de venir à bout de la petite Finlande et incapable, en tout cas, d'opposer une résistance sérieuse aux troupes nazies.



LA PARTICIPATION FRANÇAISE A LA VICTOIRE

Malgré les difficultés rencontrées, la marche vers l'union de tous les Français de l'Empire libérés du joug de l'axe se poursuit.

En Afrique du Nord, le général Giraud a fait connaître son désir de voir une seule armée française lutter contre l'Allemagne; à Londres le général de Gaulle a affirmé sa résolution d'arriver à une entente entre tous les Français patriotes.

Ce problème de l'union des forces françaises libérées dans la guerre contre l'axe prend une urgence et une acuité nouvelles dans les circonstances présentes.

En effet, les dernières victoires russes, venant après la dispersion de l'Afrika Corps de Rommel devant la VIII^e armée britannique et après le débarquement allié en Afrique du Nord, permettent d'envisager une défaite militaire de l'axe dans un avenir relativement rapproché.

Dès lors, il s'agit de faire en sorte que notre pays trouve une place digne de lui à la Paix dans la victoire.

Il est certes douloureux de songer que la France pourrait être considérée comme étrangère au triomphe des démocraties. Une telle attitude de la part de nos alliés serait une injustice faite à notre peuple, et, il faut dire à la louange de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Russie que Churchill aussi bien que le Président Roosevelt aussi bien que Staline ont toujours affirmé que la France serait traitée sur un pied d'égalité avec toutes les nations victorieuses.

Cependant, cette décision généreuse peut gêner, dans les circonstances présentes, les Français qui ont conservé entier le sentiment de l'honneur national. Une équivoque subsistait jusqu'à maintenant - et elle subsiste encore en partie - qui pouvait faire considérer l'attitude des Nations Unies vis-à-vis de la France comme un acte de charité et non comme un acte de simple et droite justice.

En effet, un gouvernement de coup d'État, qui avait réussi à revêtir des apparences légales dans la confusion des sombres jours de 1940, a non seulement prétendu mettre la France hors de la guerre, mais encore l'a entraînée à des actes hostiles envers ses alliés et à une collaboration avec ses ennemis.

Ce gouvernement est arrivé peu à peu à effectuer un véritable renversement d'alliances. Et, aujourd'hui, où il est devenu évident que l'Allemagne perdra cette guerre, ce gouvernement, dans une France entièrement occupée par l'envahisseur, au lieu de renier ses errements passés accentue sa politique de collaboration et son hostilité vis-à-vis des Nations Unies.

Aujourd'hui Laval parle de lever une armée pour remplacer celle dont les sentiments ne se sont pas révélés suffisamment pro-allemands et pour « reconquérir » les possessions de l'Empire français utilisées comme bases par les troupes alliées.

Si ce gouvernement était considéré comme un véritable gouvernement représentatif des sentiments et des intérêts français, il est bien évident qu'à moins d'une mansuétude humiliante pour nous de la part des Nations Unies, nous ne pourrions prétendre participer à une victoire que nous aurions retardée en nous plaçant dans le camp des vaincus.

Heureusement, il est de plus en plus évident, au contraire, que ce gouvernement, qui se révèle comme une simple succursale de la Wilhemstrasse, est rejeté par l'ensemble du peuple français. L'augmentation du nombre des actes de sabotage et la déclaration de Pierre Laval comme quoi il allait maintenant « s'occuper personnellement de la campagne contre les Gaullistes, les communistes et les terroristes » en sont des témoignages irréfutables.

Il est donc certain que si la France était libre elle n'aurait jamais abandonné ses alliés et elle n'aurait jamais non plus abandonné la lutte contre son ennemi.

C'est pourquoi il faut donner, sans retard, aux Français des territoires libérés, la possibilité de reprendre le combat aux côtés des Nations Unies avec toutes les forces dont ils peuvent disposer. Et pour cela, il faut les libérer définitivement de l'emprise de Vichy, c'est-à-dire de l'emprise d'un organisme qui ne vise qu'à maintenir la France dans la neutralité et même à la faire entrer, si possible, dans l'alliance allemande.

Alors seulement la preuve décisive sera faite que la France tout entière, et non pas seulement ceux qui ont conservé leurs armes depuis Juin 1940, est restée fidèle à sa parole et à ses engagements et qu'elle a conservé le droit à sa place de Nation souveraine dans le camp allié victorieux.

Alors seulement, la décision qui malgré l'armistice de 1940 et les actes ou les paroles du gouvernement Pétain, maintiendra la France à son rang à la Paix sera une décision de Justice et non un acte de Charité.

Et aujourd'hui, il y a bien peu d'obstacles réels à la fusion de toutes les forces de l'Empire français libre dans une seule armée, une seule marine une seule aviation, une seule administration de guerre. Non seulement les chefs des deux grands groupes de terres françaises d'outre-mer sont d'accord pour lutter à outrance contre l'Allemand, mais, aux dernières nouvelles, nous apprenons qu'un homme comme Boisson aurait déclaré lui-même, que l'union pour la lutte était nécessaire et urgente. On annonce également que tous les réservistes de l'Afrique Occidentale qui avaient été démobilisés après l'armistice ont été rappelés sous les drapeaux.

Il n'y a donc plus guère, pour vouloir maintenir encore la fiction d'une France de Vichy, que ceux qui redoutent par-dessus tout, une décision du genre de celle du Gouverneur Général de Dakar. Ceux qui s'opposent maintenant à l'union sont ceux qui ne veulent à aucun prix reprendre la guerre.

Mais cette opposition ne saurait être sérieuse. La « conviction » politique de tels gens repose sur des motifs semblables à ceux du Sosie de la fable et, pour eux, « le véritable gouvernement est le gouvernement où l'on ne se bat pas. »

Et alors nous sommes sûrs que ces hommes ne sont qu'une infime minorité, car la France n'a jamais été, et ne sera jamais, la terre de la lâcheté; alors nous sommes sûrs que l'union de tous les Français dans le combat gagnera à la France le droit indiscuté de profiter de la Victoire des armées de la Liberté.

R. D.

NÉCESSITÉ D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE FRANÇAIS

La disparition tragique de Darlan, les difficultés rencontrées encore aujourd'hui en Afrique du Nord semblent avoir surpris assez profondément quelques-uns de nos Alliés.

Devant la confusion des idées et des opinions généralement exprimées par les personnes insuffisamment conscientes des réalités françaises, il est nécessaire de poser clairement en principe les notions suivantes, qui permettront de mieux comprendre la position prise par la France Combattante.

Premièrement: La coopération complète et à fortiori, la fusion sur le plan purement militaire, de toutes les forces françaises de la résistance sont difficilement concevables sans l'unification politique et administrative, sous un pouvoir central provisoire.

Deuxièmement: Dans le cas contraire on obtiendrait le résultat paradoxal que des Français se battraient en grand nombre aux côtés des Nations Unies sans que les intérêts de la France soient représentés dans la guerre ni à la conclusion de la paix.

Troisièmement: Cela constituerait d'ailleurs un retour en arrière par rapport à la situation actuelle du Comité National, qui, au nom de la France, a conclu des engagements précis, de caractère politique, avec un certain nombre de gouvernements, y compris celui des Etats-Unis.

Quatrièmement: Aux yeux des Français Combattants c'est l'existence d'un organe central politique qui doit déterminer l'unification de l'effort militaire et non le contraire. Il ne s'agit pas là d'une question de procédure mais de principe. La France ne peut pas être représentée par une ou des armées, mais par un pouvoir national, même provisoire.

Cinquièmement: La constitution d'un tel pouvoir est le seul moyen de faire rentrer dans la guerre toute la France d'outre-mer moins l'Indochine, c'est-à-dire un bloc de cinquante millions d'habitants avec des ressources énormes et des positions stratégiques essentielles et qui viendrait parmi les grands alliés tout de suite après l'Empire britannique l'U. R. S. S., les Etats-Unis et la Chine.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS

dans les Forces Françaises Libres

LA CAMPAGNE DE FRANCE

(Mai-Juin 1940)

Et cela s'explique très simplement.

Rappelons-nous la théorie de Pétain entérinée par l'Etat-Major. Le 7 mars 1934 il avait déclaré à la commission de l'armée du Sénat: « A partir de Montmédy, il y a les forêts des Ardennes. Elles sont impénétrables si on y fait des aménagements spéciaux.... Comme ce front n'aurait pas de profondeur, l'ennemi ne pourrait pas s'y engager. S'il s'y engage on le repincerait à la sortie des forêts. *Donc ce secteur n'est pas dangereux.* »

Conclusion: les Allemands ne passeront pas par la zone Meuse-Ardennes et il est inutile d'installer un dispositif solide.

Résultat: le général Etcheberrigaray qui commandait la 5^{me} division d'infanterie dans ce secteur l'a indiqué à Riom: « Nous avons reçu le choc de là où ne l'attendions pas dans un secteur entièrement dépourvu de défenses anti-chars. L'insuffisance, d'ailleurs relative du matériel, est beaucoup moins d'influence que les circonstances de l'attaque ennemie qui n'ont pas été celles que nous attendions. »

Autre résultat: c'est à Riom, encore, le général Conquet qui l'a noté. Les troupes de troisième ordre installées là étaient hors d'état de se défendre. C'est le seul secteur du front où l'ont eut à relever un défaut de conscience professionnelle parmi les cadres.

Pendant ce temps, d'ailleurs 20 divisions d'active étaient inutilement massées derrière les ouvrages de la ligne Maginot et l'armée des Alpes comportait des effectifs doubles de ceux qui lui étaient nécessaires.

Tel est le point de départ de la catastrophe. Comment celle-ci se produisit-elle?

Le début de l'offensive

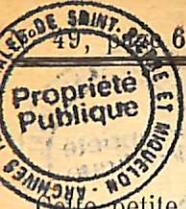
Dès le 12 au soir la cavalerie française opérant dans les Ardennes belges et françaises à l'est de la Meuse avait dû repasser le fleuve et les Allemands s'étaient installés sur toute la rive est de Sedan à Namur. Il n'est pas certain même que tous les ponts, au moins, en territoire belge, aient sauté, comme il avait été prévu. Ce point est, d'ailleurs, assez secondaire car on sait que les panzerdivisionen étaient dotées d'un matériel de franchissement des rivières qui avait pratiquement supprimé pour elles l'obstacle que constituaient jusque là les cours d'eau.

Le matin du 13 l'aviation allemande attaque violemment les troupes pendant qu'elles s'installent sur leurs positions et détruits systématiquement tous les points sensibles de la défense. Dans le courant de la journée passant la Meuse vers Houx au nord de Dinant et vers Sedan les Allemands réussissent à établir deux têtes de ponts que les contre-attaques menées sans moyens sérieux ne parviennent pas à réduire.

Le fleuve est franchi

Au cours de la nuit trois panzerdivisionen franchissent le fleuve, pour le lendemain matin, toujours sous la protection des Stukas, attaquer en direction d'une part, de Dinant et, d'autre part, de Sedan. Au soir du

(A suivre)



L'ILE VERTE

Cette petite île située à quatre milles au Nord-Est 1/2 Est de la pointe Est du Grand Colombier, figure sur plusieurs cartes françaises de marine et l'annuaire de la colonie en fait mention dans les indications utiles à la navigation sous le titre « Le pilote des îles Saint-Pierre et Miquelon, » ce qui pouvait faire admettre comme d'ailleurs l'admettent quelques rares ouvrages sur la colonie, qu'elle faisait partie de notre archipel.

Mais rien de tout cela. L'île Verte d'après les traités appartient exclusivement à l'Angleterre, ainsi que nous le démontrerons plus loin.

Cependant malgré l'évidence, beaucoup s'obstinent encore à considérer cette petite parcelle de terre comme française. Certains prétendent, au contraire, que la ligne de démarcation des eaux territoriales la coupant en deux parties égales, la partie Est est anglaise, la partie Ouest dépendance française. Enfin, un petit nombre seulement soutient qu'elle est neutre.

Et voici maintenant dans quelles circonstances la question du droit de souveraineté a été définitivement tranchée.

Dans le courant du mois de Mai 1908, la population de Saint-Pierre était mise en émoi par la nouvelle que le gouvernement de Terre-Neuve avait l'intention de construire sur l'île Verte un sifflet de brume. L'Administration locale qui ne paraissait pas elle-même être liée au courant du sujet en réfère à notre Consul à Saint-Jean pour renseignements. Celui-ci répondit « qu'il inclinait à penser que l'île Verte était comprise dans les îles adjacentes à Terre-Neuve cédées à l'Angleterre par la France aux termes de l'article 13 du traité d'Utrecht de 1713, confirmé par l'article 4 de celui du 3 Septembre 1783 ainsi que par les traités de 1814 et 1819, mais qu'il ne se faisait aucune illusion sur le véritable but poursuivi par les autorités terre-neuviennes en cherchant à y installer une sirène. En effet, dit notre représentant, si, d'une part, l'établissement d'un signal de ce genre dans un endroit où la navigation est particulièrement difficile et dangereuse comme elle l'est dans ces parages à raison de la fréquence des brouillards qui y règnent est éventuellement appelée à rendre de réels services à la navigation, d'un autre côté le choix de l'emplacement ne nous paraît pas dépourvu d'une certaine signification quand on envisage que par suite de sa situation géographique, l'île Verte est évidemment appelée à devenir dans le futur un poste d'observation des mieux placés pour la surveillance du trafic maritime entre Saint-Pierre et Terre-Neuve et, au besoin, pour la répression de la contrebande et des envois de boëtte que certains colons de la côte Sud de Terre-Neuve ont continué à diriger sur Saint-Pierre jusqu'à présent. D'ailleurs, il m'a paru qu'en raison de son importance, notre gouvernement pouvait seul se prononcer et indiquer le sens des négociations à entamer éventuellement en vue de sa solution. »

L'incident fut donc soumis au Ministre des affaires étrangères qui, partageant le même point de vue que le consul de Saint-Jean, faisait connaître à celui-ci que la souveraineté de l'île Verte par la Grande Bretagne ne pouvant être contestée, il ne pouvait protester contre l'installation du signal projeté.

De son côté, le Ministre de la marine informait le gouvernement local qu'il adoptait également la thèse de son collègue comme celle du Consul, l'article 4 du traité de Versailles du 3 Septembre 1783 attribuant à la Grande Bretagne Terre-Neuve et les îles adjacentes — à l'exception de Saint-Pierre et Miquelon — ne laissait place à aucune ambiguïté et qu'en l'absence de stipulation expresse à cet effet, l'île Verte ne pouvait être considérée comme territoire neutre. Le Ministre des colonies estimait d'ailleurs que la construction d'une sirène de même que l'installation de gardiens sur cette île n'étaient pas de nature à modifier l'étendue de nos droits de pêche entre Saint-Pierre et Miquelon et Terre-Neuve, jusqu'à mi-canal, ces droits résultant du traité de Versailles qui ne cessait pas d'être en vigueur et ne pourrait en conséquence être modifié que d'un commun accord entre les deux parties contractantes, la France et la Grande Bretagne.

Dans ces conditions termine le ministre, il paraît difficile de s'opposer à la construction d'un sifflet de brume établi d'ailleurs dans l'intérêt général de la navigation et dont nos pêcheurs pourront bénéficier le cas échéant. L'émotion provoquée dans notre colonie par cette installation paraît être hors de proportion avec l'importance réelle de cette affaire et qu'il y avait lieu de prendre les mesures les plus aptes pour ramener le calme dans les esprits.

Depuis lors, le gouvernement de Terre-Neuve a construit, à proximité du sifflet de brume un phare assez puissant, sans que cette fois des protestations se soient élevées contre son érection.

Pourquoi alors continuer à discuter sur un sujet qui n'a plus sa raison d'être.

En terminant disons que l'île Verte a aussi sa légende. C'était, paraît-il, le terrain de combat préféré des duellistes !

Les deux antagonistes, accompagnés de leurs témoins et du médecin s'y rendaient pour régler leur différend par les armes. Mais malheureusement ou heureusement plutôt, le combat était toujours sans résultat. C'est que le mal de mer mettait à plat toute l'équipe, empêchant ainsi les pourfendeurs de se mesurer. Alors.... on déclarait l'honneur satisfait et, au retour, en dépit de quelques nouveaux hoquets, la réconciliation avait lieu, la coupe de champagne à la main, dans l'un des meilleurs hôtels de la ville.

Sous toutes réserves.

E. S.



LES NATIONS UNIES CONTRE LE PILLAGE ET LA SPOLIATION

Voici le texte de la déclaration officielle que les gouvernements de dix-sept Nations Unies et le Comité National Français ont faite conjointement à Londres le 5 Janvier, au sujet des actes d'expropriation commis dans les territoires sous l'occupation ou le contrôle ennemi: « Les Gouvernements de l'Union Sud Africaine, des Etats-Unis d'Amérique, d'Australie, de Belgique, du Canada, de Chine, de la République Tchécoslovaque, du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Grèce, des Indes, du Luxembourg, des Pays Bas, de la Nouvelle Zélande, de Norvège, de Pologne, de l'U. R. S. S., de Yougoslavie et le Comité National Français, par la présente déclaration donnent l'avertissement officiel à tous les intéressés, et en particulier aux personnes en pays neutres, qu'ils ont l'intention de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre en échec les méthodes d'expropriation pratiquées par les gouvernements avec lesquels ils sont en guerre, contre les pays et les populations qui ont été cruellement assaillis et pillés.

En conséquence, les gouvernements signataires de cette déclaration et le Comité National Français se réservent tous droits de déclarer non valables tous transferts ou transactions relatifs à la propriété, aux droits et aux intérêts de quelque nature qu'ils soient qui sont ou étaient dans les territoires sous l'occupation ou le contrôle direct ou indirect des gouvernements avec lesquels ils sont en guerre ou qui appartiennent ou ont appartenu aux personnes (y compris les personnes juridiques) résidant dans ces territoires. Cet avertissement s'applique tant aux transferts ou transactions se manifestant sous formes de pillage avoué ou de mise à sac qu'aux transactions d'apparence légale, même lorsqu'elles se présentent comme ayant été effectuées avec le consentement des victimes.

Les gouvernements signataires de cette déclaration et le Comité National Français prennent solennellement acte de leur solidarité à cet égard. »

A cette occasion, le Comité National Français a fait la déclaration complémentaire suivante: « Le Comité National Français, conjointement avec les gouvernements de dix-sept pays alliés, fait connaître, par la déclaration ci-dessus, sa résolution de s'opposer, par tous les moyens en son pouvoir, au pillage par l'ennemi des territoires qu'il occupe ou sur lesquels il exerce une autorité de fait.

Interprète de la volonté du peuple, français, le Comité National réserve tous les droits de la France de déclarer nuls les transferts et les transactions de toute nature effectués pendant la période où le territoire français se trouve sous l'autorité directe ou indirecte de l'ennemi. La déclaration s'applique à l'ensemble de la France, aussi bien à la zone qui a été occupée dès l'armistice qu'à l'ancienne zone non-occupée. Elle vise aussi bien les actes de dépossession dont les allemands se sont rendus coupables que ceux opérés par le gouvernement de Vichy. Elle permet de déclarer nuls, non seulement les actes qui ont directement ou indirectement profité à l'Allemagne et ses complices mais tous ceux qui ont été

accomplis sous leur pression ou inspiration. Elle s'applique à toutes les espèces de spoliation depuis la saisie brutale et sans compensation de biens, droits et intérêts de toute nature, jusqu'aux transactions en apparence volontaires auxquelles ne manque aucune des formes légales.

Il est impossible de prévoir les différents modes d'application de la présente déclaration, mais, dès maintenant, les gouvernements alliés parties à la déclaration et le Comité National Français affirment leur solidarité et s'engagent à collaborer pour rechercher les actes de spoliation et les priver de tout effet.

Au moment où la fortune des armes tourne contre lui, l'ennemi va recourir sans cesse d'avantage à l'extortion et à la rapine pour arracher aux pays occupés tout ce qui peut contribuer à son effort de guerre. Il est donc opportun de déclarer solennellement que le peuple français ne reconnaîtra aucun des actes de cette nature et d'avertir tous ceux qui pourraient traiter avec l'ennemi ou avec ses complices qu'ils ne pourront invoquer leur ignorance pour se protéger contre les décisions des autorités françaises. »

■ SITUATION MILITAIRE... *Suite de la page: 3*

A Vichy le Maréchal disait encore à l'ambassadeur des Etats-Unis que son pays était dans l'impossibilité d'intervenir efficacement dans cette guerre.

Enfin, en aucun point du front, il ne semblait y avoir de forces pouvant opposer une résistance sérieuse aux « panzerdivisionen » et à la « Lutwaffe ».

Cependant, malgré l'écrasement de ses villes, sous les bombes, malgré la désorganisation de son armée après la désastreuse retraite de Dunkerque, l'Angleterre refusa de croire ce que disaient les gens « sages ».

Cependant, malgré les déclarations « réalistes » du vieillard de Vichy, le général de Gaulle refusa de croire que tout était perdu pour la France.

Et cette foi patriotique fut récompensée. L'Angleterre loin de se rendre, écrasa l'armée d'invasion allemande et détruisit les escadrilles d'attaque de la Lutwaffe. La Russie, attaquée en Juin 1941, se montra, contre toute attente, un adversaire trop fort pour l'Allemagne, malgré l'appoint apporté aux armées nazies par les Hongrois, les Roumains, les Finlandais et les Italiens. Enfin, la production américaine dépassa rapidement tout ce qu'on avait pu espérer.

Cette déroute des pronostics intéressés de ceux qui voulaient la défaite pour éviter les risques de la guerre explique sans doute pourquoi, aujourd'hui, certains français, qui s'étaient habitués à considérer l'armée allemande un peu comme leur champion, ne peuvent pas se réjouir des nouvelles annonçant sa défaite.

AVIS

Un lecteur inconnu conserve chez lui un ouvrage de la bibliothèque de l'Administration intitulé « Lettres du Soudan » et qui a pour auteur le général Mangin.

Le fils de l'auteur désirerait relire ces lettres et prie instamment le lecteur de bien vouloir rapporter l'ouvrage.



Etat-Civil de Saint-Pierre

Propriété
Publique

NÉSSESANCES :

31 Décembre. — Le Dù, Jeannine-Marie-Joséphé.
4 Janvier. — Girardin, Danielle-Marie-Thérèse.

DÉCÈS:

4 Janvier. — Roverch, Guillemette-Marie-Adèle.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage*Ripolin et Peintures toutes couleurs*

Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire: 1 an.... 50 fr.
6 mois 26 fr.

France et Colonies: 1 an.... 70 fr.
6 mois 40 fr.

Etranger: 1 an.... 3 dollars U.S.A.

6 mois 2 dollars U.S.A.

Canada: 1 an.... 3 dol. 50 Canad.

6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:

(Payable d'avance)

1 à 6 lignes..... 16 fr.

Chaque ligne en sus..... 3 fr.

Chaque annonce répétée, moitié prix

Les avis et annonces doivent être

remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada

Léon BRIAND

Rues de Sèze & Jacques Cartier

SAINT-PIERRE & MIQUELON

Reçu Grand Choix de :**ALBUMS ET CADRES POUR PHOTOS**

Papiers et rubans pour machine à écrire.

Papiers à lettres et enveloppes ordinaires et pour envois par avion.

Papiers crèpés toutes nuances.

Carnets. - Cahiers écoliers.

Registres de Commerce.

Porte-plume-réservoirs et porte-mines.
Crayons.

Choix de Cartes pour Noël
et Nouvel An.

Eugène THÉAULT

QUAI DE LA RONCIÈRE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Essayez la MARGARINE

CROWN

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»**Si votre enfant mange peu****essayez de lui donner la**

NOUVELLE OVALTINE AMÉLIORÉE

« Lorsqu'un enfant manque d'appétit, qu'il est maigre et nerveux, le trouble réside fréquemment dans la nourriture qu'il mange. Certains éléments protecteurs font peut-être défaut dans le régime régulier de votre enfant.

Un verre d'OVALTINE ajouté à chaque repas complète le régime ordinaire de votre enfant par les éléments dont il a besoin pour son sain développement.

La nouvelle OVALTINE améliorée contient plus de vitamines A. B. et D, de fer ainsi que de Calcium et de phosphore minéraux que jamais auparavant.

Pourquoi ne pas vous en procurer une boîte aujourd'hui même, à la Maison Gustave Dagort.

Voyez si vous ne notez pas une amélioration dans la santé de votre enfant après qu'il en a pris régulièrement pendant un certain temps. »

Attendu fin semaine prochaine au

MAGASIN GUSTAVE DAGORT

Sucre en sacs

Prière de se faire inscrire

REÇU

PEPTONINE

farine lactée pour les bébés